

La réforme est fortement rejetée par les équipes pédagogiques et peu appliquée.

Une dégradation des conditions de travail

Les regroupements de niveau, c'est :

- ▶ la stigmatisation et le tri scolaire et social des élèves.
- ▶ une très forte dégradation des conditions de travail (emplois du temps des personnels et des élèves, surcharge de travail, pressions pour imposer des pratiques pédagogiques et remise en cause du travail d'équipe et de la liberté pédagogique, fin des dédoublements dans d'autres disciplines avec compléments de service, suppression d'options).

La mobilisation du SNES-FSU et des personnels a permis, pour l'année scolaire 2024-2025, d'éviter de trier les élèves dans la moitié des collèges.

Cette mobilisation a poussé le ministère à de premiers reculs pour la rentrée 2025 :

- ▶ il abandonne les regroupements de niveau prévus en 4e et 3e
- ▶ il abandonne le principe du DNB obligatoire pour entrer en Seconde générale, technologique et professionnelle
- ▶ il abandonne le bilan de fin de cycle 4 et reprend les moyennes de toutes les disciplines pour évaluer le contrôle continu au DNB
- ▶ il annonce l'extinction dans un an des Prépa-Secondes, classes de relégation sans programme et avec un faible horaire disciplinaire

Après les recours argumentés du SNES-FSU, le Conseil d'État a annulé l'arrêté de mars 2024 sur les regroupements de niveau.

De nouveaux textes réglementaires ?

Le ministère s'entête et compte maintenir les groupes de niveau en 6ème et 5ème !
Le SNES-FSU multiplie les interventions et initiatives nationales pour contrer ce passage en force.

Dans les établissements :

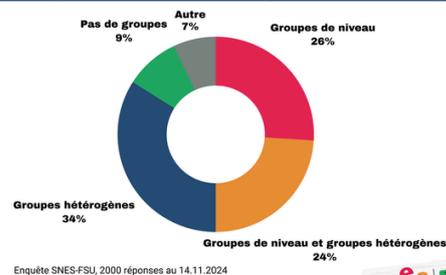
- ✓ Votiez une délibération pour entériner le principe de regroupements hétérogènes et pérennes.
- ✓ Ne pas renouveler les regroupements du « Choc des savoirs ». Résister en Conseil d'administration pour s'y opposer comme ce fut le cas pour la moitié des établissements cette année.

Le SNES-FSU appelle l'ensemble des collègues avec les parents à se mobiliser pour en finir avec cette réforme qui est un fiasco !

Pour faire réussir les élèves, le SNES-FSU exige des effectifs de classe drastiquement réduits avec 20 élèves par classe au maximum (16 en éducation prioritaire) et des dédoublements réguliers.

Enquête collège

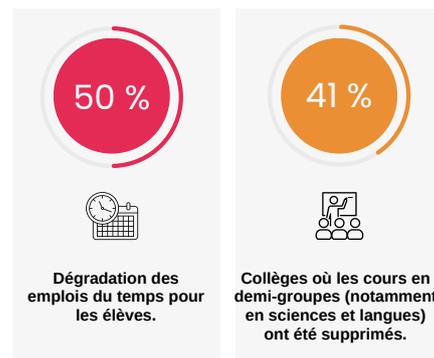
Quelle organisation a été mise en place dans les collèges ?



#NonAuChocDesSavoirs

Une autre organisation est possible !

Quelles conséquences pour les élèves et leur encadrement ?



Comment agir en CA ?

